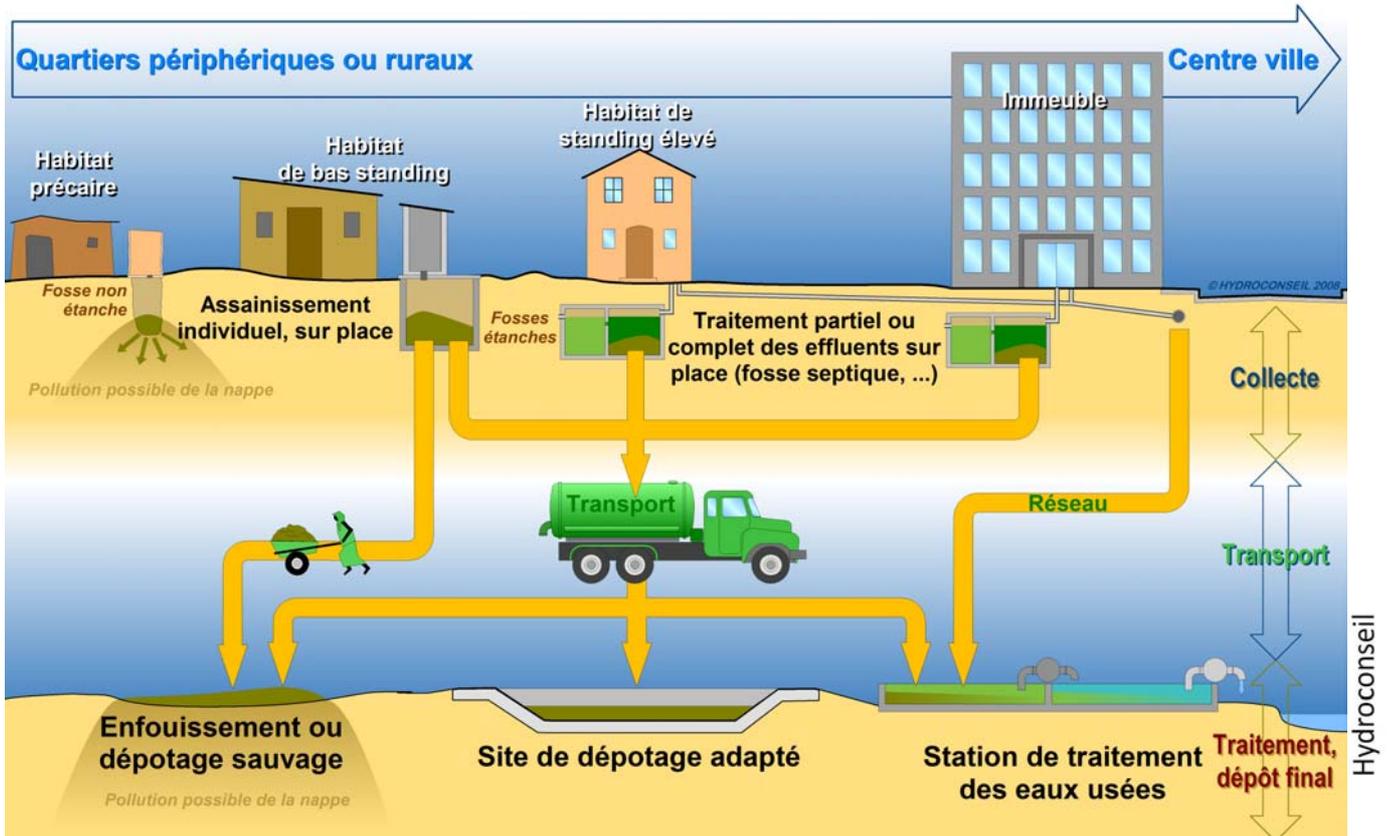


L'image du jour



Prendre en compte la complexité de la filière assainissement permet de relever ce défi qui a des retombées qui dépassent largement les enjeux sanitaires et environnementaux qui lui sont traditionnellement associés

L'assainissement en tête d'affiche

Hasard du calendrier, le jeudi 19 mars ont eu lieu plusieurs sessions officielles et un double événement parallèle au pavillon français du Forum. Trois mois après la fin de l'année internationale de l'assainissement, le pS-Eau et ses partenaires étaient fortement impliqués dans ces sessions, avec comme thème commun celui de l'assainissement et plus particulièrement des progrès réalisés en Afrique subsaharienne, qui est la région du monde dans laquelle les progrès sont

les plus lents en matière d'assainissement et d'hygiène.

La session 2.1.4a, organisée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (www.eau-seine-normandie.fr), ISKI (opérateur turc des services de l'eau et de l'assainissement, www.iski.gov.tr) et le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIIAP, www.siaap.fr) a souligné l'importance de la consolidation des échanges, du savoir-faire et de la coopération entre grandes villes du monde, tant du Nord que du Sud. L'assainissement qui doit s'inscrire dans une approche intégrée et impliquer toutes

les parties prenantes, y a été présenté comme un indicateur pertinent du niveau de développement d'un pays. Cette session a été illustrée par l'expérience de Ouagadougou qui est parvenu en 15 ans à passer d'un taux d'accès à l'assainissement de 5 % à 50 %. Le message final de cette première partie de session a été : « donnons à l'assainissement les lettres de noblesse qu'il mérite ».

La seconde partie de session (2.1.4b) a posé la question : comment poursuivre la dynamique de plaidoyer qui a été mise en œuvre durant l'année internationale de l'assainissement ? Les solutions discutées ont souligné l'importance de la visibilité (et de la clarté) des politiques d'assainissement et le rôle clé que les collectivités locales ont à jouer. Les succès enregistrés en 2008 ne doivent néanmoins pas occulter le fait que la démarche de plaidoyer doit encore être améliorée en s'inspirant des techniques de persuasion des avocats, mais aussi de ce qui a pu être fait dans d'autres secteurs, notamment celui de la lutte contre le SIDA.

La session 5.2.3, organisée par le pS-Eau avec la collaboration de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE, www.oecd.org) a traité du financement et de la tarification de l'assainissement. Le traitement du thème dans cette session a été très large, puisqu'il concernait les pays développés comme les pays en développement, l'assainissement autonome comme l'assainissement collectif. La durabilité financière, sociale et environnementale a pu être discutée avec le public pour aboutir à la conclusion que le financement et la tarification des services d'assainissement doivent être pris en compte très en amont, dans les stratégies

locales et dans la planification urbaine pour promouvoir un financement local (et pérenne) des services. Le second message fort qui s'est dégagé est celui de l'importance de l'implication de la puissance publique nationale mais surtout locale. Enfin, la dernière recommandation concernait l'orientation des fonds publics : ces derniers, en général limités, doivent prendre en compte l'ensemble de la filière et contribuer à une solidarité minimum entre les usagers connectés aux réseaux collectifs et ceux qui ont recours à un assainissement autonome. Les participants ont également insisté sur l'importance d'adosser le financement de l'assainissement sur la facture d'eau, tout en soulignant le fait qu'il y a un seuil de tarification qui ne peut être dépassé pour que les services eau et assainissement restent abordables. Enfin, le panel et les participants se sont accordés sur le fait que l'allègement de la charge financière qui repose sur les usagers doit cibler en priorité les usagers les plus pauvres.

Le débat s'est poursuivi avec un double événement parallèle intitulé « relever le défi de l'assainissement », organisé au pavillon français par le pS-Eau, le ministère des Affaires étrangères et européennes (www.diplomatie.gouv.fr) l'Agence Française de Développement (www.afd.fr), et Hydroconseil (www.hydroconseil.com). La première partie de cet événement a été introduite par la Secrétaire d'Etat à l'Ecologie, Chantal Jouanno, et la seconde par l'Ambassadeur français délégué à l'environnement, Laurent Stefanini.

La première partie a porté sur l'utilisation de l'analyse économique pour démontrer que l'assainissement constitue un investissement rentable dont les bénéfices directs et indirects sont parfaitement

mesurables. Trois études ont été présentées : la conchyliculture et la qualité des eaux de baignade en France, la baie de Hann au Sénégal et le bassin du Sébou au Maroc. Dans tous les cas, la mise en évidence des bénéfices tirés d'un investissement dans l'assainissement permettent de sensibiliser les élus et de convaincre les décideurs de la nécessité d'investir.

La deuxième partie a été un débat sincère et détendu sur la mise en œuvre de l'assainissement en Afrique subsaharienne, autour d'un échange entre plusieurs acteurs, dont un élu africain (M. le Président de la communauté urbaine de Tahoua). L'exemplarité du cas de Ouagadougou pour le mécanisme de financement adopté par l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement a plusieurs fois été soulignée, et les participants se sont accordés sur la nécessité de disposer de financements locaux et permanents. Une telle approche est en mesure de garantir un rythme d'investissement minimum et continu, tout en ayant un « effet de levier » pour la mobilisation de fonds extérieurs.

Journée des autorités locales et régionales à Istanbul : les élus s'engagent

Au même titre que pour le continent africain, le Forum Mondial de l'Eau a consacré une journée entière aux autorités locales et régionales, mercredi après-midi et jeudi matin. Les trois tables rondes consacrées à la gouvernance, les risques liés aux changements climatiques et les défis de l'assainissement dans les contextes d'urbanisation rapide ont permis

de rappeler le rôle de premier plan des collectivités locales pour répondre à ces enjeux, même si leurs capacités d'intervention sont souvent contraintes par des moyens financiers limités. La journée de jeudi a permis de clore les réflexions sur ces questions par l'adoption du consensus d'Istanbul. Ce document politique est constitué de deux parties : d'une part un appel à l'action et d'autre part les différents engagements des signataires. Un des atouts de ce document est son annexe intitulée « lignes directrices pour un plan local et régional d'action » qui lui confère une dimension déjà opérationnelle.

Le consensus d'Istanbul est téléchargeable à : www.worldwaterforum5.org/index.php?id=2136

Quels leviers pour les collectivités locales en vue d'améliorer les services d'eau potable ?

La maison du citoyen et de l'eau a accueilli une session intitulée « les financements et les services décentralisés, du discours à l'action » qui, en écho à la journée des autorités locales et régionales, a confirmé l'importance de la responsabilisation du niveau local pour les services de l'eau, tout en tenant compte des limites des collectivités qui doivent à ce titre mobiliser des compétences extérieures. Les bailleurs de fonds également soutiennent le niveau local. Ils développent aujourd'hui des outils financiers à destination des collectivités locales, comme la Facilité eau de la Commission européenne ou de la Banque Africaine de Développement.

Néanmoins, tout appui aux collectivités locales nécessite quelques pré-requis :

tout d'abord, les transferts financiers vers le niveau local ne peuvent se faire que si une masse critique est atteinte. Par ailleurs, un niveau d'échelle minimale est requis pour avoir des services efficaces : si la commune s'avère trop petite, des intercommunalités peuvent être envisagées. Enfin, si l'appui technique et les transferts financiers sont tous les deux indispensables, ils doivent se faire ensemble et en même temps.

Union pour la Méditerranée : dialogue entre les acteurs de l'eau

Malgré le récent conflit de la bande Gaza et le gel du processus politique de l'Union pour la Méditerranée, la session consacrée à cette zone géographique a réuni un très grand nombre d'acteurs représentant la plupart des pays du pourtour méditerranéen : France, Jordanie, autorité palestinienne... L'intégralité des débats s'est articulée autour des modalités d'une solidarité méditerranéenne pour l'eau. Monsieur Constantianos, secrétaire exécutif du Global Water Partnership Méditerranée (www.gwpm.org) a plaidé pour l'amélioration de la viabilité économique du secteur de l'eau en vue d'en faciliter le financement. Le renforcement de la coopération entre les différents acteurs méditerranéens a également été présenté comme un facteur clé pour le développement du secteur. Les participants ont exprimé le souhait de voir figurer ces recommandations dans la future stratégie méditerranéenne pour l'eau dont l'adoption par les ministres en charge de l'eau des pays membres de l'Union pour la Méditerranée est

programmée pour le premier semestre 2010.

Améliorer l'efficacité des services d'eau potable financés par la coopération décentralisée

Trop d'ouvrages sont encore réalisés sans que toutes les conditions soient réunies pour garantir l'efficacité, l'efficience, l'équité et la pérennité du service. A brève échéance, les risques encourus sont un abandon des ouvrages faute de suivi et de maintenance locale et au final, les investissements sont perdus, ce qui s'avère frustrant et démotivant pour l'ensemble des acteurs. Tels sont les constats formulés par les collectivités locales du Nord et du Sud lors de l'événement parallèle consacré à la gestion du service de l'eau dans le cadre des partenariats de coopération décentralisée. Cet événement était organisé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Syndicat des Eaux d'Île de France (SEDIF, www.sedif.com) avec l'appui du pS-Eau.

Quels moyens mettre en place localement pour une exploitation pérenne et efficace des infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement ? Quels dispositifs sont les plus appropriés pour le suivi à long terme des services d'eau ? Telles sont les deux questions qui ont été largement débattues.

Des responsables locaux ont témoigné d'expériences réussies de suivi évaluation de services de l'eau dans des pays comme le Laos, le Tchad, le Mali ou le Sénégal : pour rendre compte du service rendu et de son appropriation par les



acteurs locaux, des dispositifs sont à bâtir dès la conception du projet et doivent accompagner la réalisation des équipements pour permettre le suivi à long terme des services d'eau. Si cet investissement immatériel a un coût, il participe à la meilleure information de tous les intervenants et permet de réaliser les ajustements nécessaires pour le bon fonctionnement du service.

Le SEDIF ainsi que l'ONG Eau Vive (www.eau-vive.org) ont développé des outils pour garantir une pérennité effective des services. Le Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques

(www.gret.org) a quant à lui expérimenté avec grand succès des indicateurs de performance au Laos et au Sénégal (BISAPE, Base d'Information et de Suivi et d'Action des Programmes d'Eau potable, www.bisape.over-blog.com) à partir des acquis du programme Mini Réseaux d'Eau Potable (MIREP) au Cambodge.

Enfin, les participants se sont accordés sur le fait que l'objectif final visé, outre la durabilité des services, est l'optimisation de leur fonctionnement en vue de garantir des coûts d'exploitation accessibles pour tous les usagers.

Erratum

Dans notre newsletter de n°2 du mardi 17 mars, une erreur s'est glissée dans l'écriture du site Internet de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique. L'adresse correcte est www.uclga.org.